



Paris, le 11 septembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ensemble des acteurs de la santé a rappelé le rôle central joué par les Ordres dans la garantie de la sécurité des patients et a réaffirmé avec force sa volonté de coopérer étroitement sur ces sujets

A l'issue du colloque "Qualité des soins, sécurité des patients", organisé samedi dernier au Sénat, à l'initiative de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, et sous le haut patronage du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, les différents participants ont rappelé la nécessité d'une vigilance permanente et d'un contrôle exercé par la profession elle-même pour garantir la qualité des soins et la sécurité des patients, en luttant notamment contre les dérives sectaires.

Pour la première participation de la France à la Journée internationale de la physiothérapie, **Jean-Paul DAVID**, Président de l'Ordre national des Masseurs-Kinésithérapeutes, s'est réjoui que la qualité des soins et la sécurité des patients aient été clairement érigées en priorité par les pouvoirs publics, le Ministère des Affaires sociales et de la Santé ayant affiché son soutien à cette journée en lui attribuant son haut patronage.

Serge BLISKO, nouveau Président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), a consacré sa première intervention publique à ce colloque, afin d'exprimer ses « préoccupations partagées » concernant la régulation des dérives sectaires : un quart des signalements reçus aujourd'hui à la Miviludes concerne en effet des dérives sectaires liées aux pratiques de santé. Il a fait part de sa détermination à renforcer encore davantage « les liens avec les Ordres professionnels de la santé » et « salué les efforts de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes dans la prévention » des dérives sectaires.

Le colloque a non seulement permis de mesurer les nombreuses avancées dans la sécurité des patients qui ont eu lieu ces dernières années, tout en proposant des pistes de renforcement du contrôle, notamment grâce à la mutualisation des expériences et un échange permanent entre les différents acteurs de la santé.

Comme l'a souligné, **Michèle PERRIN**, de la Direction générale de l'offre de soins » (DGOS) au Ministère de la Santé, un comité de pilotage portant sur le futur programme national pour la sécurité des patients associant notamment les usagers, les Agences Régionales de Santé, et Ordres des professions de santé, a été créé, afin de tirer les principaux enseignements du déficit d'information sur la sécurité et du manque de communication, à la fois entre les soignants et les soignés, et entre les professionnels eux-mêmes.

Raymond LE MOIGN, sous-directeur à la DGOS au Ministère de la Santé, a insisté sur le fait que la « meilleure garantie » de qualité pour une profession, c'est de « demander à une profession de s'observer elle-même ». Il a par ailleurs confirmé la mise en place, à la fin de l'année 2013, d'*un comité scientifique relatif au Développement Professionnel Continu*.

Le Professeur **Christian HERVÉ**, praticien hospitalier et enseignant à la Faculté de Médecine Paris Descartes, a apporté sa double expérience du terrain et de l'enseignement pour souligner la nécessité d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs de santé au cœur même de l'hôpital pour mieux garantir la qualité des soins aux patients.

Lucie FORGET, Présidente de l'Ordre des physiothérapeutes du Québec, a pour sa part, donné au colloque un éclairage international et a promu une « auto-responsabilisation des membres de la profession » en insistant sur l'efficacité avérée au Québec de « l'auto-évaluation, condition *sine qua non* d'une profession auto-gérée ».

Catherine PICARD, Présidente de l'Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu victimes de Sectes (UNADFI), a souligné l'importance, à l'heure où les dérives sectaires évoluent en permanence et fonctionnent en réseaux, de disposer d'instances régulatrices professionnelles et aptes à décrypter les enjeux de la profession.

Enfin, **Serge BLISKO** a annoncé qu'une *Commission d'enquête parlementaire portant sur les dérives sectaires*, allait être mise en place à la fin de l'année et que l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes y serait étroitement associé afin de faire bénéficier cette démarche de son expérience en termes de contrôle des « bonnes pratiques ».

Les représentants du Ministère des Affaires sociales et de la Santé ont par ailleurs confirmé l'annonce de la deuxième édition de **la semaine de la sécurité des patients** qui aura lieu du **26 au 30 novembre prochains** avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs du système de santé.